

**Aide-mémoire établi par les Coprésidentes sur la troisième Réunion du Groupe de travail II du  
Comité de la Conférence chargé de l'EEI  
Vendredi 8 février 2008, 9 h 30 – 17 h 30  
Lama Al-Saqqaf et Natalie Feistritz, Coprésidentes**

**Représentation des États Membres au Comité du Programme et au Comité financier**

- 1) Les membres ont procédé à un premier échange de vues sur la question; nombre d'entre eux ont estimé qu'il ne fallait pas augmenter sensiblement le nombre de membres du Conseil lors de toute modification de sa composition, mais qu'il n'y avait aucune raison de réduire le nombre de membres ou de changer le rôle actuel des observateurs.
- 2) Le Groupe de travail a reconnu que le Comité du Programme et le Comité financier ne remplissaient pas bien leur rôle et que cela n'était pas uniquement dû à leur composition. Un large consensus s'est dégagé sur les points suivants:
  - a) s'agissant de la participation des observateurs, il a également été suggéré que des suppléants puissent participer, de façon à ce que toutes les régions soient représentées de manière adéquate, à tout moment, au sein des Comités;
  - b) les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ devraient avoir un mandat clair et une attention accrue devrait être accordée, lors de la sélection des membres, aux qualifications des individus, selon les activités techniques réalisées par les comités en question. Certains membres ont estimé que pour avoir les connaissances requises de la situation générale et être facilement disponibles, les membres devaient être basés à Rome, mais beaucoup d'autres membres ont estimé qu'il n'était pas possible de limiter ainsi le nombre de membres potentiels;
  - c) il faudrait un plus grand nombre de sessions conjointes, pour éviter les débats répétitifs entre les deux comités. Certains membres ont suggéré de fusionner le Comité du Programme et le Comité financier.
- 3) Plusieurs régions ont estimé que la composition actuelle du Conseil n'était pas représentative et d'autres ont également fait valoir que la composition du Comité du Programme et du Comité financier était déséquilibrée. Les participants sont arrivés à la conclusion que la question devrait à nouveau être examinée par le Groupe de travail et que le Secrétariat du CoC et la Direction devrait, à cette occasion, fournir des informations sur les formules utilisées par d'autres organismes des Nations Unies pour déterminer la représentation des États Membres.

**Structure d'ensemble et fonctions des principaux organes directeurs**

- 4) Les membres se sont félicités de l'organigramme qui illustre la structure et les fonctions actuelles des organes directeurs, par rapport à celles proposées par l'EEI. Plusieurs membres ont appuyé dans l'ensemble les changements de fonctions et de relations entre les organes directeurs, tels qu'ils étaient proposés par l'EEI, mais il a été convenu qu'aucune conclusion définitive ne pourrait être tirée jusqu'à ce que les propositions détaillées aient été examinées.

## **Recommandation 4.7 de l'EEI: Conférence de la FAO**

5) Cette recommandation a été très largement approuvée. Les membres ont fait les observations suivantes:

- a) chaque Conférence devrait avoir un thème principal, choisi avec soin, afin de renforcer l'incidence de la FAO sur les questions de portée mondiale;
- b) les ministres devraient pouvoir continuer à faire des déclarations lors de la Conférence et ceux-ci pourraient choisir de se concentrer sur le thème principal;
- c) il n'est pas nécessaire d'inviter des experts indépendants de haut niveau à la Conférence. De telles invitations seraient plus indiquées pour les comités techniques (comme le Comité de l'agriculture et le Comité des forêts). Néanmoins, les invitations à prendre la parole devant la Conférence ne devraient pas être exclues; elles devraient être conservées comme une option lorsque de telles interventions pourraient être utiles aux débats;
- d) les membres ont appuyé le rôle de la FAO dans la gouvernance mondiale. La majorité d'entre eux étaient également favorables au rôle que les organes directeurs de la FAO pourraient jouer dans l'examen des débats sur la gouvernance mondiale et des instruments conçus dans d'autres instances, dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Il serait ainsi possible de tenir compte, comme il se doit, des conséquences des politiques pour ceux qui ont faim ainsi que pour le développement durable de l'agriculture, le développement rural et l'alimentation, et de tirer parti des contributions qu'ils pourraient apporter. D'autres ont fait valoir que leurs gouvernements avaient réfléchi à leurs positions nationales et que la FAO n'avait pas à faire d'observations sur les débats menés au sein d'autres instances mondiales. Selon eux, cela pourrait déboucher sur des chevauchements d'activités. La plupart des membres ont fait remarquer que les conceptions nationales sur ces questions n'étaient pas nécessairement cohérentes et que l'engagement de la FAO pourrait être utile aux gouvernements nationaux en les sensibilisant à la possibilité de répercussions plus larges. Ces différences ne devaient pas nécessairement être perçues comme conflictuelles, mais plutôt comme bénéfiques et de nature à favoriser le développement de partenariats qui devrait être l'un des aspects importants de l'approche de la FAO à l'égard de la gouvernance mondiale;
- e) les membres ont également confirmé, en règle générale, que la date de la Conférence devrait être modifiée à partir de 2011 et se situer en mai/juin de la seconde année de l'exercice biennal. La Direction a précisé que, tout bien jugé, ce changement de date améliorerait le processus global d'établissement du programme et du budget et renforcerait la gouvernance à des étapes fondamentales du processus. Il serait possible d'ajuster l'ensemble du cycle des réunions des organes directeurs en fonction de cette nouvelle date. Le Groupe de travail a décidé d'affiner encore sa recommandation lorsqu'il aurait reçu les avis des Groupes de travail I et III sur la question.